



Procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2025

Etaient présents : Philippe LE FUR, François LE ROUX, Marie-Renée EYMARD, Maryvonne PERRON, Roland TOURNIER, Claudine LE BERRE ; May DE FOUGEROLLES ; Joseph SCOUARNEC ; Frédéric LE ROUX ; Matthieu GAILLARD

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h15.

Mme May DE FOURGEROLLES est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 28 octobre est approuvé à

1. Délibération relative au rapport annuel du mandataire de la SPL AURAY CARNAC QUIBERON TOURISME

Le conseil d'administration de la SPL AURAY CARNAC QUIBERON TOURISME a voté le 30 septembre 2025 le rapport annuel du mandataire.

La commune en qualité de membre du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Spéciale de la SPL AURAY CARNAC QUIBERON TOURISME ce rapport doit être inscrit à l'ordre du conseil municipal. Conformément à l'article L.1524-5 du CGCT le conseil municipal doit se prononcer sur le rapport et un vote est nécessaire.

Après délibération,

Le conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité.

2. Délibération relative à la prévoyance maintien de salaire des agents communaux

La commune soumet au vote du conseil la mise en place de la prévoyance maintien de salaire pour les agents à adhésion facultative.

Ce vote annule et remplace le vote de la délibération 2025-22.

Après délibération,

Le conseil municipal, APPROUVE à l'unanimité.

3. Délibération relative à la gestion des stocks de carburant

A la fin de chaque année comptable, un relevé des cuves de fioul doit être fait. Ce relevé annule celui de l'année précédente.

4. Parc éolien Bretagne Sud

Les îles et les communes littorales sont contre les éoliennes en mer. L'île de Houat compte aussi se positionner contre la pose d'éoliennes en mer entre Belle-Île et L'île de Groix. Un courrier sera envoyé en ce sens.

5. Projet de la ceinture bleue

La commune est en discussion avec le département afin de récupérer le bâtiment des pêcheurs afin de pouvoir avancer sur le dossier.

6. Réunions publiques sur les modalités de vote pour les municipales 2026

Deux réunions publiques auront lieu le mercredi 10 décembre à la salle communale à 16h et à 18h30, afin d'expliquer les nouvelles consignes de vote issues de la loi du 21 mai 2025.

7. Questions diverses

- Problème d'éclairage public : Morbihan énergies va reprendre la gestion de l'éclairage public en 2026
- Problème de passage sur la voie publique du fait de la présence de la grue. L'entreprise va être contactée afin de laisser un passage le week-end.

La séance est levée à 18h40.

La secrétaire de séance,
Mme May DE FOURGEROLLES,



Le président de séance,
Philippe LE FUR,

